

Communauté d'Agglomération de Haguenau

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

---oOo---

1. Pouvoir adjudicateur : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE HAGUENAU – C.A.I.R.E. – 84, route de Strasbourg – B.P. 50244 - 67504 HAGUENAU
2. Objet du marché : Fourniture du fonds documentaire des bibliothèques et médiathèques de la Communauté d'Agglomération de Haguenau - Lots n° 01 à 08 - Accords-cadres à bons de commande : Sans minimum – sans maximum.

Code nomenclature européenne : 22100000 ; 32353100 ; 32354000

Code NUTS : FRF11

Les prestations sont traitées en lots séparés, à savoir :

LOT	INTITULES	Montant annuel TTC	
		Minimum	Maximum
1	Imprimés documentaires - Adultes et adolescents (Avec ou sans support multimédia)	sans	sans
2	Imprimés fiction et texte lus - Adultes et adolescents (Avec ou sans support multimédia)	sans	sans
3	Imprimés fiction, documentaires et textes lus - Enfants (Avec ou sans support multimédia)	sans	sans
4	Films de fiction et films documentaire - Adultes et enfants	sans	sans
5	Disques - Adultes et enfants	sans	sans
6	Partitions - Adultes et enfants	sans	sans
7	Bandes dessinées et mangas - Adultes et enfants	sans	sans
8	Documents en langues étrangères - Adultes et enfants (Avec ou sans support multimédia)	sans	sans

3. Mode de passation des accords-cadres : accords-cadres de fournitures à bons de commande mono-attributaire passé sur appel d'offres ouvert en application de l'article 42.1 a) de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et des articles 25, 67, 68 et 78 à 80 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016

4. Critère de sélection des candidatures : la conformité du contenu par rapport aux pièces demandées ; les garanties sur les capacités techniques, professionnelles et financières.
5. Conditions particulières :
 - accords-cadres passés avec un seul opérateur économique,
 - les accords-cadres sont conclus sans montant minimum et sans montant maximum.
 - les variantes à l'initiative du candidat ne sont pas autorisées,
 - délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de remise des offres,
 - les accords-cadres sont conclus pour une durée d'un (1) an ferme. Ils seront ensuite tacitement reconductibles trois (3) fois pour une année supplémentaire,
 - les paiements seront effectués sur service fait, par mandat administratif, dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la demande, sur le budget fonctionnement de la Communauté d'Agglomération de Haguenau,
 - les prix des marchés consistent en un prix éditeur ou un prix catalogue public sur lequel le fournisseur accorde un rabais,
 - les candidatures et les offres sont rédigées en langue française,
 - critères de jugement des offres : se reporter au règlement de la consultation
 - les accords-cadres sont couverts par l'accord sur les marchés publics,
 - le numéro de dossier attribué aux marchés est le FOURN.fonds.doc/2019.
6. Conditions de participation, renseignements et justificatifs à produire :
 - ne pas tomber sous le coup de l'interdiction de soumissionner aux marchés et accords-cadres conformément aux dispositions des articles 45 à 49 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et aux articles 44, 45 et 51 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,
 - renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat tels que définis par l'arrêté du 29 mars 2016 pris par le ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique en application de l'article 50 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et rappelés par le règlement de la consultation.
7. Les dossiers de consultation doivent obligatoirement être téléchargés sur le site Internet <http://alsacemarchespublics.eu>.
8. Modalités de remise des offres : Les offres doivent obligatoirement être adressées électroniquement via la plate-forme internet « www.alsacemarchespublics.eu ».
9. Date limite de remise des offres : **mercredi 24 avril 2019 à 12 heures.**
10. Instance chargée des procédures de recours et obtention de renseignements : Tribunal Administratif de Strasbourg (67070) - Tél. : 03.88.21.23.23 Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr,
11. Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : recours en référé précontractuel introduit préalablement à la signature du marché. Recours pour excès de pouvoir introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision contestée. Ce recours en annulation peut être assorti d'une demande en référé suspension des actes attaqués dans les mêmes délais, préalablement à la signature du contrat. Recours indemnitaire soumis à une demande préalable à la personne publique dans le délai de déchéance quadriennale.

12. Renseignements complémentaires :

Renseignements administratifs :

Mme Joanna MASTIO

Direction des Finances et des Achats
Service de la commande publique
67500 HAGUENAU
03.88.90.67.88
joanna.mastio@agglo-haguenau.fr

Renseignements techniques :

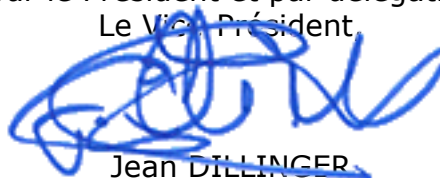
Mme Hélène VERY

Lecture Publique - Médiathèque
67500 HAGUENAU
03.88.90.68.10
helene.very@agglo-haguenau.fr

13. Date d'envoi de l'avis à la publication au BOAMP et au JOUE : vendredi 22 mars 2019.

Signature numérique de Jean DILLINGER
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE
HAGUENAU

Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président,



Jean DILLINGER